



LE JASEUR



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-VALÉRIEN
Bureau municipal : 181, route Centrale 418 736-5047

Le 27 septembre 2023

Volume 45 Numéro 1

INFORMATIONS MUNICIPALES

PROCHAIN JASEUR

Pour publier dans notre prochaine édition, faites-nous parvenir vos communiqués par courriel au jaseurstval@gmail.com ou en les déposant dans la boîte à courrier sur le perron du bureau municipal.

Pour consulter la version électronique et le calendrier des parutions du Jaseur, rendez-vous sur le site de la municipalité :

<https://municipalite.saint-valerien.qc.ca/le-jaseur-journal-local/>

*Aucune correction ne sera apportée à vos textes.

MOT DU MAIRE

MUNICIPALITE DE SAINT-VALERIEN

CHERS CITOYENS (ES)

Avec le retour de l'automne, plusieurs activités reprennent vie tant au Centre communautaire que lors des séances du conseil municipal.

LES ÉVÈNEMENTS À VENIR

50^e du Club des 50 ans et plus

Concernant les évènements à venir, il y aura la soirée du 50^e anniversaire du *Club des 50 ans et plus* de Saint-Valérien, samedi le 21 octobre 2023 dès 16:00 au Centre communautaire de Saint-Valérien. Le souper méchoui sera suivi d'une soirée musicale animée par l'orchestre *Les Prices Brothers* (Claude Ross, Yvon Lavoie, Bernard Beaulieu.

Billets disponibles auprès de mesdames Brigitte Caron et Berthe Cimon.

Journée Vente de garage

À ne pas manquer dimanche le 1^{er} octobre il y aura une grande vente de garage au Centre communautaire. Il y aura beaucoup d'animation et le Festibus sera aussi présent. En après-midi il y aura aussi un tournoi amical de Beu et de Tarot.

Autres activités

Plusieurs autres activités sont au programme du Centre communautaire et je vous recommande d'aller visiter le calendrier des activités au site web suivant :

<https://www.centrecommunautaire-stv.com/calendrier>

Un beau et grand merci à notre agente communautaire, madame Sylvie Ledru, pour l'organisation des activités citoyennes.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL : AOÛT ET SEPTEMBRE 2023

Sécurité routière

Au cours des dernières semaines, et suite à des demandes de citoyens, le Conseil municipal a adopté certaines résolutions afin d'améliorer la sécurité routière de certaines routes. Pour les rues Amiot, du Coteau et Roy, l'affichage sera amélioré en fonction des normes du MTQ.

Pour la route Centrale, après le sondage réalisé par la Municipalité concernant la réduction de la vitesse à 50 km/h, le conseil a décidé de maintenir la vitesse maximale à 70 km/h. Le conseil a aussi mandaté le comité de voirie pour identifier différentes interventions visant à sensibiliser les utilisateurs à respecter les limites de vitesse afin de réduire l'émission de poussière près des zones habitées. Un suivi sera réalisé afin d'évaluer l'efficacité des mesures qui seront mises en place.

Finalement, des travaux de surfacage sur deux tronçons très endommagés de la route Centrale auront lieu au cours de l'automne afin d'améliorer la sécurité des usagers.

Merci de votre attention

Robert Savoie, maire

Municipalité de Saint-Valérien

25 septembre 2023

COMPOST ENCORE DISPONIBLE

Il y a encore du compost disponible pour les citoyens à l'Écocentre. Il est situé derrière la balance du site. Vous pouvez aller en chercher avec votre remorque domestique ou autre contenant, jusqu'à épuisement des quantités disponibles.

QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN

M.R.C. DE RIMOUSKI-NEIGETTE

RÔLE TRIENNAL 1^{re} ANNÉE

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle triennal de l'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Valérien pour les années 2024-2025-2026.

AVIS AU PUBLIC est par les présentes donné,

QUE le rôle triennal de l'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Valérien pour les années 2024-2025-2026 a été déposé au bureau de la soussignée au 181, route Centrale, le 13 septembre 2023;

QUE toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture du bureau municipal, ledit rôle;

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1^{er} mai 2024;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 21-11, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 21-11 sont disponibles au *Service des ressources financières* à l'adresse mentionnée plus bas;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la Ville de Rimouski, à l'attention du coordonnateur à l'évaluation et à la taxation, Hôtel de Ville, 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski, Québec G5L 5J1;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ À SAINT-VALÉRIEN, CE 27^e JOUR DE SEPTEMBRE 2023.

Marie-Paule Cimon, directrice générale et greffière-trésorière

CHANGEMENT D'ADRESSE

Lorsque vous achetez une propriété, l'information qui nous parvient comme étant votre adresse postale est celle où vous habitez au moment de l'achat, normalement indiquée au contrat notarié. Rien ne nous indique si vous emménagez dans la propriété achetée. Vous devez donc nous informer de votre déménagement par courriel au administration@municipalite.saint-valerien.qc.ca ou par téléphone au 418-736-5047.

VIE DE CHALET, CHIENS ET AUTRES

Les services reçus dépendent de l'information que nous avons à votre dossier. Par exemple, si vous avez opté pour la vie de chalet à l'année, vous devez nous en informer afin de bénéficier des services offerts aux résidents permanents. De même, vous devez nous aviser de tout changement à votre dossier. Par exemple, pour ajouter ou retirer un chien ou pour nous informer d'une modification de votre installation septique ou de votre cheminée.

COMMUNAUTÉ

MÉMO DU CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINT-VALÉRIEN

Bienvenue à toute la population à notre 50^e anniversaire du club le samedi 21 octobre :

Dès 16h pour un gourmand souper dès 17h15 : méchoui, des tirages de cadeaux et un talentueux orchestre! Apportez votre vin et des rafraichissements seront disponibles. Date limite pour payer votre contribution de 35\$ pour le tout est max. le 6 octobre en payant votre 35\$ à Berthe au numéro 736-5337.

Bienvenue aux 5 nouveaux membres du club : Jeannot Bernier, Hélène Desjardins, Renée Anctil, Lucille Chassé et Jeanne Véronique Watters. Nous sommes actuellement 60 membres actifs au club 50, Bravo!!!

*Certificat de Reconnaissance par la Santé Publique au Bas St-Laurent remis le 18 septembre dernier:

Madame Brigitte Caron a reçu une mention de reconnaissance pour avoir développé les diverses activités en ViActive à Saint Valérien et encouragé la population des 50 ans et plus à demeurer active, à maximiser leur potentiel de santé globale depuis près de 10 ans déjà et pour sa précieuse contribution en temps et en énergie. Elle est un modèle pour tous les participants d'une vie active !

*Signé par le DR. Sylvain Leduc, directeur de la santé publique au CISSS du Bas St-Laurent. Félicitations Brigitte!

Les anniversaires de nos membres en août : Lucille Chassé, Diane Bergeron, Danielle Blais, Yvette Chassé, Claude Fournier et Camille Chassé.

Les anniversaires de septembre : Louise Fournier, Chantal Paquet et Jeannot Bernier.

Heureux anniversaires de la part du conseil d'administration : Brigitte, Berthe, Francine et Elise !

Les activités estivales : le mini putt est terminé, merci de votre participation. Pour le Pickleball profitons encore des quelques derniers moments en extérieur!

*Les cartes : Début le 1^{er} octobre en salle miroir, info Berthe 736-5337.

Pickleball intérieur : dès mardi le 26 septembre sur 1 seul terrain pouvant accueillir 4 personnes par période de 1h30 de façon sécuritaire.

*Horaire du Pickleball intérieur:

- Mardi : 9h-10h30, 10h30-midi : libre
- Mercredi : 9h-10h30 complet et 10h 30-midi (reste 1-2 places)
- Vendredi : 9h-11h complet

Infos Brigitte 418-730-2011 et Gym club 50

*Gym du club 50 ouvert 7/7: accessible aux 16 ans et plus : prix variés : inscription nécessaire auprès de Brigitte sur rendez-vous au numéro ci-haut.

Le conseil d'administration vous souhaite un merveilleux automne! Pour toutes infos concernant le club 50 ou concernant les activités, veuillez contacter Brigitte ou Berthe au numéro plus haut.

BABILLARD

ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE POUR LES AÎNÉ.ES

Un projet exploratoire débute à St-Valérien pour connaître les besoins des personnes aînées qui souhaitent rester à leur domicile le plus longtemps possible. Si vous avez, actuellement, des besoins concrets à combler qui vous permettraient de mieux vous sentir chez vous, contactez-moi au 418-736-5047 poste 4.

Des exemples de besoins: jardinage, ménage, cuisine, pelletage, menus travaux (changer une ampoule en hauteur, évier qui coule, etc.).

Nous cherchons également des personnes disponibles pour répondre à ces petits besoins.

Roxanne Leblanc, 418-736-5047 poste 4

OFFRE D'EMPLOI – DÉNEIGEMENT DE NUIT

La Municipalité est à la recherche d'un opérateur de camion et de machinerie lourde.

Tu as envie de faire partie d'une brigade en première ligne pour le déneigement ? Joins-toi à nous et viens faire partie d'une équipe expérimentée dans toutes les facettes du déneigement. Notre grande polyvalence te sera profitable dans la réalisation de ta tâche.

- Salaire compétitif et surprime offerte pour les quarts de nuit et les remplacements de fin de semaine.
- Un nombre maximum d'heures travaillées est fixé pour maintenir une bonne sécurité des opérateurs.
- Temps complet ou sur appel, horaire à discuter.

VIENS NOUS RENCONTRER POUR EN SAVOIR PLUS ET VISITER NOS INSTALLATIONS.
ON T'ATTEND !

PERIODE D'INSCRIPTION EN COURS

TABLE RONDE CITOYENNE



😊 **Vous avez à cœur le développement de votre municipalité? Vous êtes curieuse et curieux de découvrir ce qui se fait dans votre milieu et ailleurs?**

Le Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD) vous invite à participer à un webinaire au cours duquel des panélistes des municipalités de Ragueneau, Saint-Anicet, Saint-Tite-des-Caps et Saint-Valérien partageront avec vous leurs bonnes pratiques face à des enjeux communs tout en soulignant leurs réalisations exemplaires.

Entre mai 2021 et mai 2022, le GFPD a piloté le projet de recherche-action, *En route vers des communautés durables. Reconnaître, inclure, agir.* Il en est ressorti que les milieux locaux font face à des défis semblables. Le manque de transport en commun ainsi que la difficulté à mobiliser les citoyens et les citoyennes se retrouvent parmi les principaux défis identifiés.

Ce webinaire, en formule table ronde citoyenne, permettra d'approfondir la réflexion sur les enjeux des municipalités rurales et d'identifier des actions à poser pour permettre d'y faire face. Pour mener à bien cette réflexion, plusieurs panélistes seront invité.e.s à faire part de leurs observations et de leur vision en compagnie de Lucie Gélinau, chercheure et anthropologue. Et bien entendu, les participant.e.s seront appelé.e.s à nourrir ces échanges lors des périodes de questions ouvertes à toutes et tous

Informations pratiques :

- 📅 **Date et heure :** Jeudi 5 octobre 2023, de 13 h à 15 h 30
- 👥 **Panélistes :** Élu.e.s, membres de l'administration municipale, membres d'organismes communautaires et citoyen.ne.s engagé.e.s des municipalités de Ragueneau, Saint-Anicet, Saint-Tite-des-Caps et Saint-Valérien
- 🎓 **Chercheure et anthropologue :** Lucie Gélinau, Ph. D., chercheure, Collectif de recherche participative sur la pauvreté en milieu rural, professeure au département de psychosociologie et travail social, Université du Québec à Rimouski – Antenne de Baie-Comeau
- 🔍 **Thèmes :** Mobilisation citoyenne et transport en commun
- 🗑️ **Animatrice :** Rode-Sindia Dieujuste, chargée de projet et de développement au Groupe Femmes, Politique et Démocratie
- ✍️ **Inscription :** <https://gfpd.ca/evenement/table-ronde-citoyenne/>

CONSEIL JEUNESSE INTERMUNICIPAL (CJI)

La période de recrutement pour les sièges vacants sur le Conseil Jeunesse Intermunicipal (CJI) est lancée et se déroulera jusqu'au 12 octobre prochain.

Le mandat des membres est d'une durée de 2 ans.

Les candidat.e.s doivent :

- Être âgé.e.s entre 15 et 30 ans.
- Habiter sur le territoire de la MRC de Rimouski-Neigette.

L'objectif principal du CJI est de:

- Renforcer la participation des jeunes de 15 à 30 ans dans les prises de décisions municipales, mais aussi de mettre en place de plus en plus d'actions PAR, POUR et AVEC LES JEUNES sur le territoire de Rimouski-Neigette.

Pour d'autres détails et précisions : Consultez le www.cji-rn.com, suivez notre page Facebook <https://www.facebook.com/cjirimouskineigette>.

Pour poser votre candidature ou celle de votre jeune  www.cji-rn.com

✧✧✧✧ Un immense MERCI! ✧✧✧✧

*Mylène Doucet, Conseillère en développement local et intermunicipal volet jeunesse
MRC de Rimouski-Neigette*

CROIX DU CALVAIRE (CENTRE DU VILLAGE)

Faites parvenir vos dons ou offre de bénévolat à la fabrique de Bic (croix du Village).

Pour information : 418 736 5778 Jean-Maurice Beaulieu et Françoise St-Pierre, marguilliers.

ENTRETIEN ET SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE MUNICIPALE EXTÉRIEURE

CONTRAT FORFAITAIRE OU À TAUX HORAIRE

La Municipalité de St-Valérien est à la recherche d'une ou plusieurs personnes pour l'entretien et la surveillance de la patinoire. La tâche peut être prise au complet ou partagée.

Le total de la tâche est estimé à environ 30 h/semaine, selon la température et les besoins. La durée du contrat est déterminée par la municipalité (de décembre jusqu'à la fermeture de la patinoire, selon la température vers la fin de l'hiver).

RÉSUMÉ DES TÂCHES

1. Préparation

- Préparer la surface avant glaçage.
- Premier arrosage de base, puis plusieurs couches successives pour atteindre une fondation de glace suffisante.

2. Entretien (en dehors des heures d'ouverture)

- Arroser la glace et réparer les imperfections (fentes et bosses) : une à deux fois/semaine, minimum 2h par entretien.
- Gratter la glace pour enlever la neige créée lors de séances de patinage plus achalandées : environ 1h-1h¼ par entretien.
- Déneiger la glace et s'assurer que la surface soit sécuritaire après chaque chute de neige.

3. Surveillance (durant les heures d'ouverture)

- Veiller au bon respect des règles d'utilisation dictées par la municipalité.
- Assurer une surveillance auprès des usagers, tant sur la glace que dans les aires communes intérieures dédiées aux patineurs.

Lundi à vendredi : 15h15 à 17h00

Lundi à vendredi : 18h30 à 19h30

Samedi et dimanche : 13h00 à 17h00

** Périodes additionnelles prévues durant
le temps des Fêtes et la semaine de relâche.*

Faites-nous part de votre intérêt avant le 1^{er} novembre à 15h00 par courrier, par courriel (direction@municipalite.saint-valerien.qc.ca) ou en vous présentant au bureau municipal.

Marie-Paule Cimon, directrice générale

PRÉPARE TON STOCK!

Vente de garage-débarras au centre communautaire
DIMANCHE 1er OCTOBRE 2023

Location de tables **9 h - 15 h**

Valériennois.es: gratuit

Autres: 10\$ la table, 15\$ les 2

Maximum, 2 tables



Information et réservations:

Sylvie Ledru, 418-736-5047 #4

Beau temps: sur le terrain de la patinoire
Mauvais temps: dans la grande salle



Lerée de fond Courseur 07
Pierre Olivier Classé
28 octobre 2023

Soirée Duo
Stéphane Harvey
& Souper Festin
du Goulois



Centre communautaire de Saint-Valérien
120, rue Principale, Saint-Valérien

Contacter : Mario Bérubé pour
billets au 418-736-8394

Prix d'entrée :

0-5 : 5,00\$

6-14 : 15,00\$

Adulte : 40,00\$

Soirée seulement : 20,00\$

Souper 5h30